

5- Lozère: un atout pour le développement touristique

En Lozère, le Lot, véritable torrent de montagne, coule dans une vallée étroite dans des gorges souvent escarpées, entre sa source à 1272 m d'altitude et St-Laurent-d'Olt (altitude 505m).

Excepté La Canourgue et Mende, il y a peu de villes importantes et touristiques dans la vallée, et beaucoup de sites touristiques majeurs sont situés sur les hauteurs.

Ce Département de montagne est fréquenté par des cyclo-touristes confirmés, qui n'hésitent pas à rouler sur des routes très circulées, et par des cyclistes à VTT roulant sur les nombreuses pistes forestières. On trouve plusieurs sentiers balisés pour les VTT, notamment par la FFC.

En Lozère, l'itinéraire de la Véloroute devra éviter les grandes routes, qui sont souvent les seules routes à exister au bord du Lot, car elles sont très circulées: N9 jusqu'au carrefour Les Ajustons, N88 jusqu'à Mende, et N88 jusqu'à Badaroux. En amont de Badaroux, la D901, qui longe la rivière, est moins circulée et pourra être suivie.

Jusqu'à Badaroux l'itinéraire de la Véloroute devra alors soit s'éloigner de la vallée, et comporter des dénivelés importants, soit rester dans la vallée sur des routes forestières, dont il faudra améliorer le revêtement.

Mais avec quelques investissements il sera possible d'ouvrir une belle Véloroute, qui favorisera les randonnées à vélo du grand public et des familles, à la fois habitants, touristes locaux, et cyclo-randonneurs roulant plusieurs jours, sur plusieurs départements.

Pour la Lozère, il sera très important que son propre itinéraire "Vallée du Lot" soit relié en aval à une Véloroute ouverte sur quatre autres départements, et soit relié en amont à l'axe national Clermont-Ferrand-Béziers. Cela amènera en Lozère une fréquentation supplémentaire.

Nous présentons nos propositions selon les 9 tronçons suivants:

- Tronçon 48-1- St-Laurent-d'Olt (pont) à La Mothe-Banassac (pont)
- Tronçon 48-2- La Mothe-Banassac (pont) à Chanac (Pont Vieux)
- Tronçon 48-3- Chanac (Pont Vieux) à Balsièges (pont sur le Bramont)
- Tronçon 48-4- Balsièges (pont sur le Bramont) à Mende (pont Notre-Dame)
- Tronçon 48-5- Mende (pont Notre-Dame) à Badaroux (église)
- Tronçon 48-6- Badaroux (église) à Bagnols-les-Bains (pont)
- Tronçon 48-7- Bagnols-les-Bains (pont) aux Sources du Lot
- Tronçon 48-8- Liaisons vers l'itinéraire national Clermont-Alès
- Tronçon 48-9- Boucles "cyclo" et VTT de Mende à Le Bleymard

Dans une conclusion, nous synthétisons ensuite les enjeux de la Véloroute dans ce Département, en montrant quels investissements minimum permettraient d'ouvrir un magnifique itinéraire.

- Tronçon 48-1- De St-Laurent-d'Olt (pont) à La Mothe-Banassac

(pont) (8 km):

itinéraire rive droite à sécuriser, et bel itinéraire rive gauche à aménager

(voir cartes n°48 et 49)

(voir photos n°48-1 à 7)

La limite du Département de la Lozère se situe à quelques kilomètres du pont de St-Laurent-d'Olt: à 2 km sur la rive droite (D988), à 3,9 km sur la rive gauche (lieu-dit La Rivière). Nous traitons ces quelques kilomètres situés dans le Département du Lot dans cette section consacrée à la Lozère.

Ce tronçon de 8 kms environ, ou 10 kms par l'itinéraire "futur" proposé, offre deux possibilités:

- un itinéraire "immédiat" rive droite, sur une RD assez circulée, qu'il faudrait sécuriser;
- un itinéraire "futur" rive gauche, magnifique sur de très petites routes sans voitures et un sentier, qui devra être aménagé sur 1,6 km.

Nous présentons ces deux solutions.

1- Un itinéraire "immédiat" rive droite (8 km): à sécuriser (voir photos n°48-1 à 3)

Cet itinéraire se décompose en 4 sections.

1- L'itinéraire "immédiat" suit d'abord la D988 entre le pont de St-Laurent-d'Olt et Mas de Fraysse, limite du Département, sur 2 km.

La D988 est assez circulée, avec 1104 véhicules par jour en moyenne annuelle.

Dans cette section la chaussée est assez large (6 mètres), et il est possible de créer deux sur-largeurs cyclables de 0,60m de large, en marquant des files étroites de 2,40m de large (voir photo n°48-1).

2- Au Mas de Fraysse, l'itinéraire prend à gauche une très petite route goudronnée, qui monte un peu, redescend, croise la D16, franchit un ruisseau au joli "pont de Doulou", puis longe la voie ferrée au pied de le Viala.

Les derniers 400m, entre la route de Le Viala et le passage à niveau, sont empierrés, et devront être améliorés par pose d'une castine fine.

Au passage à niveau Le Viala, l'itinéraire rejoint la D988 (2,6 km).

3- Entre le passage à niveau Le Viala et le pont de La Mothe, l'itinéraire suit la D988 sur 3,4 km.

Seuls les derniers 700m, avec le passage sous l'autoroute, ont une chaussée de 6m, permettant la création de sur-largeurs par simple marquage de files étroites.

Sur les 2,7 premiers kilomètres, la chaussée est étroite (5,40m), et pour sécuriser le parcours il faudra élargir la chaussée à 6,50m, pour créer deux sur-largeurs cyclables (voir photo n°48-2).

4- Le pont de La Mothe devra être sécurisé, car le trafic y est intense.

La chaussée de 6,20m permet le marquage de deux files étroites de 2,60m, dégageant de petites sur-largeurs de 0,50m (voir photo n°48-3).

Une ligne centrale continue devra être tracée, pour interdire les dépassements et ralentir les véhicules, à la fois sur le pont et dans le tournant avant le pont, côté La Mothe.

NB: Une belle piste cyclable existe entre Banassac et la Canourgue, sur 1 km, entre le carrefour de Banassac (rond-point) et le centre de la Canourgue.

Un accès de la Véloroute à La Canourgue pourra donc être jalonné par cette piste cyclable.

La Canourgue possède de nombreux services; commerces, bars, restaurants, hôtels, camping, gare SNCF.

**2- Un bel itinéraire "futur" rive gauche (10km):
sur des petites routes et un chemin surplombant la vallée, avec des montées**
(voir photos n°48-4 à 7)

Un magnifique itinéraire est possible rive gauche, à condition d'aménager 1,6 km de chemin en terre aujourd'hui en mauvais état.

Cela crée un parcours très sécurisé (routes sans voitures), et sauvage et très beau car il monte dans la montagne et longe la vallée, dans les bois.

Ce parcours comporte deux montées (dans chaque sens), par exemple, en venant de St-Laurent:

- montée de St-Laurent: dénivelé 38m, pente forte sur 400m;
- montée du chemin de Capchalac: dénivelé 60m, pente 3%.

Ces montées sont acceptables, vu l'intérêt du parcours.

L'itinéraire comprend 4 sections.

1- De St-Laurent au lieu-dit La Rivière (3,9 km): petite route

Depuis le pont, l'itinéraire monte dans le village de St-Laurent-d'Olt (forte pente sur 400m), et le traverse. Il suit ensuite la D518 et une petite route (dir La Rivière, La Naxe, la Vigne) qui descend doucement, passe sur la voie ferrée, puis la longe, et passe deux fois sous la voie ferrée.

Juste après le deuxième passage, au lieu-dit La Rivière, l'itinéraire prend à gauche le chemin enherbé qui descend vers le ruisseau.

2- De La Rivière à Capchalac (1,6 km): joli chemin à aménager

Ce chemin rural en terre est très beau: passage à gué du ruisseau La Vigne, ombre des bois, vues sur Malvezy. Il est à faible pente, car il monte régulièrement, passant de l'altitude 525m à l'altitude 580m, avec une pente moyenne de 3% (voir photo n°48-4).

Ce chemin, déjà utilisé par les piétons, les VTT et les cavaliers, est de qualité inégale. Certains raidillons sont impraticables à vélo.

Ce chemin devra être aménagé, avec un revêtement homogène et de qualité constante, même après la pluie (nivellement, empierrage, gravier et castine fine bien tassés, entretien). Un revêtement en goudron n'est pas nécessaire, ni souhaitable.

L'ancienne passerelle sur le ruisseau La Vigne devra être remise en état, car le gué doit être impraticable en hiver et au printemps.

3- De Capchalac au rond-point de l'autoroute (3,5 km): petite route

Depuis le hameau de Capchalac, la très petite route goudronnée redescend régulièrement pendant 1,5 km (pente 4%), puis continue dans la plaine jusqu'au rond-point de l'autoroute.

4- Du rond-point de l'autoroute au pont de La Mothe-Banassac (1 km): traversée à sécuriser

L'itinéraire doit traverser l'autoroute en franchissant trois rond-points dangereux (voir photo n°48-5).

La sécurisation est possible en créant un passage direct sous l'autoroute, le long du Lot, où un espace de 2 mètres de large existe au pied de la pile du pont (voir photos n°48-6 et 48-7).

Ce passage rejoindra la route au troisième rond-point, avant le pont sur le ruisseau.

Une passerelle sur ce ruisseau améliorerait encore la sécurité, en amenant les cyclistes jusqu'au rond-point où arrive la piste cyclable de La Canourgue.

NB: cette traversée sécurisée de l'autoroute sera aussi utile aux marcheurs, et aux cavaliers.

- Tronçon 48-2- De La Mothe-Banassac (pont) à Chanac (Pont

Vieux (20,2 km):

un itinéraire d'abord escarpé jusqu'à les Salelles pour éviter les routes nationales, puis magnifique au bord du Lot

(voir cartes n°50 et 51)

(voir photos n°48-8 à 15)

De La Mothe-Banassac à les Salelles, l'itinéraire "immédiat" devra accepter des dénivelés, seule solution permettant d'éviter la RN9 et la RN88.

A moyen terme, un itinéraire "futur" sera possible sur route forestière, mais il nécessitera des travaux importants.

Par contre entre les Salelles et Chanac un bel itinéraire, parfait pour la Véloroute, existe déjà: plat, joli, et sans voitures.

Nous présentons ces trois éléments.

1- De La Mothe-Banassac (pont) à les Salelles (pont) (14,4 km):

un itinéraire "immédiat" qui devra être escarpé

(voir cartes n°49 et 50)

(voir photos n°48-8 à 14)

La RN9 et la RN88 sont deux routes nationales très circulées, avec de nombreux poids-lourds, et avec un "profil" facilitant la vitesse: grandes lignes droites, grandes courbes, ligne médiane discontinue même dans les virages (voir photos n°48-8 à 11).

La RN9 ne possède aucun bas-côté stabilisé utilisable par les cyclistes (voir photos n°48-8 à 10).

La RN88 possède des bas-côtés stabilisés de 0,50m à 1,20m de large, mais ils sont souvent en mauvais état, et avec une "marche" dangereuse due au revêtement de la chaussée qui est plus épais de 7 à 15cm! (voir photo n°48-12).

Tous les aménagements faits sur ces routes sont réalisés pour faciliter la vitesse des véhicules à moteur, et certains passages sont très dangereux pour les cyclistes, comme le carrefour de les Salelles (voir photo n°48-11).

La Véloroute ne peut donc pas passer sur la RN9 et la RN88 dans leur état actuel.

Il est souhaitable d'aménager de vraies sur-largeurs cyclables (ou bandes dérasées multifonctionnelles) bien faites (même niveau, même revêtement) le long de ces routes, pour les cyclistes sportifs et confirmés.

Mais même aménagées ainsi, ces routes constitueront toujours un itinéraire dangereux, désagréable, bruyant, pollué... qui ne conviendra pas aux usagers d'une Véloroute touristique (même situation que pour la N140 de Capdenac à Penchot, ou la D920 d'Entraygues à Estaing).

La Véloroute doit donc éviter le plus possible la RN9 et la RN88, dans le département de la Lozère.

Cette nécessité explique l'itinéraire proposé, qui, afin d'éviter ces routes, comporte 3 km de montée à forte pente.

1- Du pont de La Mothe-Banassac au pont du centre médical Booz (4,1 km)

L'itinéraire prend d'abord la petite route de Montferrnad, rive gauche, qui conduit de La Mothe-Banassac au petit pont sur le Lot (1,6 km).

Les 400 derniers mètres sont en sens unique, et devront être autorisés aux vélos dans les deux sens (voir photos n°48-13).

L'itinéraire suit ensuite la N9 du pont de Montferrand au carrefour du centre médical Booz (2,5 km).

Ce tronçon de N9 devrait être sécurisé par création de sur-largeurs cyclables -très difficiles à aménager vu l'étroitesse (voir photo n°48-9)- dans la première partie, puis d'une piste cyclable ensuite, où l'espace est disponible, avant et après le rond-point.

Il serait préférable d'aménager directement un itinéraire "futur", évitant la RN9, sur la rive gauche.

En effet, côté Montferrand, un chemin existe entre le pont et le barrage.

Côté centre médical Booz, une route goudronnée longe le Lot vers le barrage sur 300m, et est prolongée le long du Lot par un chemin empierré de plus de 700m de long (voir photo n°48-14).

L'amélioration de ces deux portions de chemin, et la création d'un chemin les reliant, d'environ 500m de long, créera un itinéraire continu rive gauche.

2- Du pont du Centre Médical Booz à Auxillac (entrée village) (3,7 km)

L'itinéraire suit la petite route qui va au Centre Médical Booz, puis monte un peu, surplombe les gorges du Lot, descend au pont sur le ruisseau de Chardonnet, et remonte très raide sur 200m jusqu'au carrefour avec le C2, route d'Auxillac (alt 583m).

L'itinéraire suit le C2, avec une montée jusqu'à la Tieulé (dénivelé de 40m).

La route descend ensuite régulièrement jusqu'au village d'Auxillac (jolie Auberge du Moulin).

3- D'Auxillac à les Salelles (6,6 km)

A la sortie d'Auxillac l'itinéraire prend à gauche une petite route, qui monte fortement sur 2,5km, jusqu'à atteindre l'altitude de 774m. La pente moyenne est de 6%, les vues sont magnifiques, mais il n'y a pas d'ombre.

Cette "côte d'Auxillac" constituera une réelle difficulté pour les usagers de la Véloroute, cyclistes amateurs, familiaux ou lourdement chargés. Elle devra être signalée dans les documents d'information.

La création d'un point d'arrêt au sommet de la côte serait utile, avec au minimum un point d'eau.

Ensuite, la route descend, très fortement après Larbussel (descente de 1,9 km, dénivelé 130m, pente 6,8%). Il s'agit là d'un véritable petit col de montagne, offrant des vues magnifiques, mais difficile à franchir dans le sens les Salelles vers Auxillac.

Puis la route longe le Lot sur 600m, et passe devant une aire de pique-nique, juste à l'arrivée à les Salelles.

2- Un itinéraire "futur" possible, variante sur route forestières de la Tieulé à les Salelles (12 km), supprimant le fort dénivelé

Il est possible d'aménager un itinéraire à flanc de montagne, sur une route forestière qui existe déjà à peu près en continu, entre la Tieulé et les Salelles: cette route longe le Lot et la voie ferrée, et passe au pied de Célets et de Pontilhac.

Cet itinéraire sera à faible dénivelé, car il restera à une altitude voisine de 650m.

Mais son ouverture nécessitera des travaux importants d'amélioration de 12 kms de route forestière (revêtement, traversée de ruisseau,....).

Cet itinéraire "futur" n'est pas prioritaire, car il n'a pas pour but d'améliorer la sécurité, en supprimant un passage dangereux.

Il peut constituer un objectif à moyen terme: création d'une variante de la Véloroute, sur route forestière, en même temps utile pour la randonnée pédestre et équestre.

3- De les Salelles à Chanac (Pont Vieux) (5,8 km): un bel itinéraire sur chemin rural au bord du Lot

(voir carte n°51) (voir photo n°48-15)

L'itinéraire suit un très joli chemin ombragé qui longe le Lot. C'est un chemin rural empierré, presque partout très bien entretenu (gravier fin bien tassé), et parfaitement roulant avec un vélo VTT, VTC, ou randonneur.

Une halte pique-nique (avec WC et point d'eau) existe au pied de Le Villard, très joli village médiéval (château et église dominant la vallée, "domaine médiéval des champs").

Le chemin passe devant le beau château de Ressouches, et arrive au Pont-Vieux de Chanac.

C'est un parcours idéal pour la Véloroute.

Ce chemin devra être amélioré aux endroits où il est dégradé: descente de Le Villard (600m), passage bas et humide en face de Ressouches (400m) (voir photo n°48-15).

- Tronçon 48-3- De Chanac (Pont-Vieux) à Balsièges (pont sur le Bramont) (16,6 km):

un itinéraire "immédiat" à sécuriser par ouverture de la route forestière du ravin du Choizal, et un itinéraire "futur" possible au bord du Lot

(voir cartes n°52 et 53)

(voir photos n°48-16 à 23)

Entre Chanac et Balsièges, le chemin rive gauche du Lot n'existe plus en continu, l'itinéraire "immédiat" doit donc monter sur le Causse, et en redescendre par une route circulée, à sécuriser.

Un itinéraire "futur" est possible au bord du Lot, en ré-ouvrant les anciens chemins dégradés ou disparus.

1- Un itinéraire "immédiat" avec dénivelé, et à sécuriser au ravin du Choizal, par l'aménagement d'une route forestière de 4 km

(voir photos n°48-16 à 19)

Le passage dans la vallée étant impossible sans des travaux importants de ré-ouverture de chemins, l'itinéraire "immédiat" doit monter sur le Causse de Sauveterre.

Nous le décrivons en 5 éléments.

1- L'itinéraire commence au Pont-Vieux, et monte par la D132 et la D31 jusqu'à Chanac, au carrefour avec la D31 (1,2 km)

2- Là, il suit cette D31, qui traverse la ville de Chanac, puis monte sur le Causse.

La côte est assez raide, jusqu'au carrefour avec la D44, altitude 825m: longueur 2 km, dénivelé 150m, pente supérieure à 7%.

Cette section est assez peu circulée (612 véh/j), et offre de belles vues sur la vallée.

3- Après le carrefour avec la D44, l'itinéraire continue sur la D31, jolie route sur le causse, très peu circulée (280 véh/j.), qui monte en pente douce jusqu'au carrefour avec la D986, à la ferme fortifiée du Choizal (alt 974m).

4- A partir de là, l'itinéraire doit emprunter la D986, qui descend fortement (4 km, dénivelé 270m, pente 7%), jusqu'à Balsièges, pont sur la rivière Le Bramont (voir photo n°48-16).

La D986 est très dangereuse pour les cyclistes, surtout dans le sens de la montée, car:

- elle est très circulée (2113 véhicules par jour);
- les poids-lourds, caravanes, campings-cars sont nombreux;
- les véhicules vont vite dans les grandes lignes droites;
- aucun espace n'existe pour les vélos (chaussée de 5,20m à 5,60m) (voir photo n°48-16).

La création de sur-largeurs cyclables apparait très difficile, car elle nécessiterait un élargissement, donc des travaux importants sur cette route en lacets.

Il est donc prioritaire d'aménager un itinéraire sécurisé pour éviter cette D986.

5- Aménager la route forestière du ravin du Choizal (4 km) pour éviter la D986

(voir photos n°48-17 à 19)

Il est possible de créer un magnifique itinéraire remplaçant la D986, une véritable Voie Verte sur route forestière, sauvage et belle, avec un passage de 500m très escarpé, mais qui constituera l'un des plus beaux tronçons de la Véloroute.

Cet itinéraire se décompose en 4 éléments.

1- Au carrefour D31/D986 (ferme du Choizal), l'itinéraire prend en face la D31. Au carrefour avec la D231 venant de Balsièges, l'itinéraire continue sur la D31 sur 20m (total 1,2 km sur route).

2- L'itinéraire prend à gauche la route forestière (balisée en jaune et rouge), empierrée, qui descend dans la forêt, puis remonte (voir photo n°48-17).

A 1 km, l'itinéraire prend vers la gauche la route forestière qui descend dans le ravin du Choizal, à flanc de montagne, en pente douce et régulière (pente de 4 à 5% sur 3 km), et arrive au pied du "Lion de Balsièges" à une altitude d'environ 830m (total route forestière 3 km environ) (voir photo n°48-18).

3- La route forestière descend ensuite en lacets dans la forêt, très fortement, avec un dénivelé de plus de 100m sur 0,9km, et une pente de 20% (voir photo n°48-19).

Elle rejoint le bord de la rivière Le Bramont.

4- L'itinéraire suit alors le petit chemin plat le long du Bramont, jusqu'au pont de la D986 (0,3 km).

Il faudra améliorer 4,2 km de route forestière et de chemin au bord du Lot: nivelage, reprofilage, couche de gravier moyen bien tassé et de castine fine.

Pour éviter la dégradation, il faudra aussi ajouter une couche de roulement dure et imperméable (stabilisé ou goudron) dans toutes les sections en forte pente et au bord de l'eau.

Cette route forestière doit devenir praticable par tout temps, même après une pluie prolongée, et par tous types de vélos.

NB: Une autre solution, pour éviter la D986, serait de quitter la D31 avant le carrefour de la D986, pour redescendre par Les Paillers jusqu'à Bramonas. Puis l'itinéraire suivrait le chemin au bord du Lot de Bramonas à Balsièges, décrit plus loin en itinéraire "futur".

L'avantage serait d'aménager des routes forestières qui seront utilisées plus tard pour l'itinéraire "futur" en bordure du Lot (à la différence de celle du ravin du Choizal).

L'inconvénient serait de devoir suivre la D986 sur 500m.

2- Un itinéraire "futur" est possible en ré-ouvrant un chemin en continu au bord du Lot

(voir photos n°48-20 à 23)

Un itinéraire "futur" peut être aménagé à terme, avec des travaux importants d'aménagement de sentiers existants, et de ré-ouverture d'anciens chemins au bord du Lot, rive gauche.

Cet itinéraire de 15km environ sera plus court, aura des dénivelés très faibles, et une circulation automobile très faible ou nulle. Il sera agréable, ombragé, et touristique.

Il se décompose en 5 éléments.

1- De Chanac à Esclanèdes, route existante (2,4 km)

L'itinéraire suit le "chemin d'Esclanèdes", qui monte un peu, puis redescend. C'est une jolie route tranquille, jusqu'au pont d'Esclanèdes.

2- Du pont d'Esclanèdes au pont de Cultures (2 km): chemin existant à ré-ouvrir

Au pont d'Esclanèdes, l'itinéraire suit le chemin rural en face du pont, qui monte puis tourne vers la gauche. Ce joli chemin continue à flanc de colline, devient sinueux et étroit, et se termine en bord d'un champ.

En bas de ce champ un autre chemin longe la rivière, et est lui aussi arrêté plus loin (discontinuité) à une prairie (voir photo n°48-20).

Après cette prairie, le chemin continue jusqu'au petit pont sur le Lot, au lieu-dit la Baraque (Cultures).

Un chemin continu devra donc être aménagé, avec ré-ouverture de chemins communaux privatisés par des agriculteurs, ou (et) acquisitions foncières. Cela est techniquement possible.

3- Du pont de Cultures au pont de le Villaret (2 km): chemin existant et chemin à créer sur 0,5 km

Deux tronçons de chemin existent aux deux extrémités, séparés par une coupure.

- Du pont de Cultures, un chemin rural longe la rivière jusqu'en face de la scierie (0,5 km).

- A cet endroit il n'existe plus de chemin, et il faudra en re-crée un, avec passerelle pour traverser un ruisseau, sans doute en s'éloignant du bord du Lot, sur 500m, jusqu'à rejoindre le chemin arrivant de la ferme le Villaret.

- Ensuite, il existe un chemin rural à flanc de colline jusqu'à la ferme le Villaret, puis un chemin goudronné jusqu'au pont (total 1 km).

4- Du pont le Villaret au pont de Bramonas (env 4 km): chemin à créer puis chemin existant à améliorer

Depuis le pont de le Villaret il faudra aménager un chemin au bord du Lot, jusqu'à l'ancien gué, en face de l'usine de ciment de Barjac.

- Entre cet endroit et Bramonas, il existe un ancien chemin:
- difficile, escarpé et très étroit au début, car la montagne est tout près de la rivière;
 - en assez bon état ensuite (voir photo n°48-21).

5- Du pont de Bramonas au pont de Balsières (env 4 km): route forestière à améliorer

L'itinéraire traverse Bramonas (rues, 400m), puis suit un sentier existant au bord du Lot, situé à flanc de colline, entre 3m et 10m au dessus de la rivière.

C'est une route forestière, balisée en sentier VTT (circuit n°4 FFC). Elle est continue, et de qualité moyenne, dégradée dans les zones en pente et les passages humides.

Une canalisation souterraine (eau) existe en continu sous ce chemin (plaques) (voir photo n°48-22).

Après avoir longé une plaine cultivée, le chemin rejoint la RD986, à 300m du pont de Balsières (voir photo n°48-23).

Ce chemin devra être aménagé: élargissement, réfection du revêtement.

L'ouverture de cet itinéraire continu au bord du Lot entre Chanac et Balsières est donc possible, mais elle nécessitera des travaux importants.

Cette ouverture devrait constituer **un objectif d'aménagement touristique**, car un tel chemin continu servira à trois "clientèles" de promeneurs et randonneurs: **piétons, cyclistes et cavaliers.**

Une réalisation étalée dans le temps, par tronçons successifs, est possible, puisque quatre ponts relient la rive gauche du Lot, où passe ce chemin, à la rive droite (RN88).

- **Tronçon 48-4- De Balsièges (pont sur le Bramont) à Mende (pont Notre-Dame) (11,8 km):**
un itinéraire "futur" idéal par la "route forestière de la vallée du Lot", avec boucle possible dans la forêt
(voir cartes n°53, 54 et 54bis)
(voir photos n°48-24 à 33)

Entre Balsièges et Mende **il n'est ni possible ni souhaitable de faire passer la Véloroute le long de la RN88**, même si de belles sur-largeurs cyclables ont été aménagées sur un bonne partie de cet axe, ce qui est très utile pour les cyclistes sportifs (voir photo n°48-28).

En effet il reste des discontinuités, des parties sans sur-largeurs, très dangereuses:

- à la sortie de Balsièges jusqu'à Le Luxembourg (voir photo n°48-25)
 - à l'entrée de Mende, rétrécissement du au tourne à gauche (voir photo n°48-26)
 - au passage sous la voie ferrée, et au passage sur le pont du Lot (voir photo n°48-27).
- Cette route très circulée (8300 véhicules par jour), avec de nombreux poids-lourds, est bruyante, polluée, et une Véloroute touristique doit l'éviter.

Une autre solution existe, avec un itinéraire magnifique à flanc de montagne sur la "route forestière de la vallée du Lot", déjà presque cyclable.

Nous proposons aussi une boucle de la forêt de Mende, belle variante.

NB: La Véloroute doit passer dans la ville de Mende: le cahier des charges l'impose, Mende possède un intérêt touristique et de nombreux services, notamment d'hébergement, ainsi qu'une gare SNCF, et un aéroport.

La possibilité d'un itinéraire évitant Mende à partir de Balsièges, par la N106 puis la D41 jusqu'à Bagnols-les-Bains, ne peut donc être retenue que comme une boucle supplémentaire (voir tronçon 48-9).

1- Un itinéraire "futur" idéal est possible en aménageant la "route forestière de la vallée du Lot" et 2 km de piste cyclable

(voir photos n°48-28 à 31)

L'itinéraire proposé est idéal car il longe la rivière, offre de beaux paysages de vallée, est totalement sécurisé car sur route forestière ou sur piste cyclable, et présente de faibles dénivelés.

Cette quasi Voie Verte forestière sera un tronçon magnifique permettant l'accès à Mende. De nombreux habitants de cette ville la fréquenteront toute l'année.

Nous proposons que l'itinéraire passe par Les Fonts pour deux raisons:

- pour éviter la traversée de Balsièges, très dangereuse sur 400m entre le pont sur le Bramont et le pont sur le Lot (voir photo n°48-24).

Cette traversée de Balsièges par la N106 devra être sécurisée pour permettre l'accès des cyclistes aux services du village (deux hôtels-restaurants).

- pour réduire le dénivelé.

Un accès direct de Balsièges à la route forestière de la vallée du Lot (point C sur la carte) pourrait cependant être aménagé, pour faire l'économie de l'aménagement du chemin Balsièges-Les Fonts et de la route forestière entre A et C (3,9 km).

Pour cela, depuis le pont sur le Bramont, l'itinéraire rejoint la N106, dangereuse, et la suit à gauche sur 50m. Juste avant le pont sur le Lot, l'itinéraire prend à droite la petite rue qui monte -raide-dans le village.

500m après, dans un tournant vers la droite, l'itinéraire prend en face le chemin en terre qui descend dans la plaine, en face du hameau le Luxembourg. 500m après, l'itinéraire prend à droite un chemin caillouteux et herbeux qui monte droit dans la combe jusqu'au point C, jonction avec la route forestière (longueur totale 1,5 km, dont **1 km à améliorer**).

L'itinéraire complet se décompose en 4 éléments.

1- De Balsièges à Les Fonts (point A sur la carte) (2,1 km): chemin le long du Bramont, à améliorer

Au pont de Balsièges sur le Bramont, l'itinéraire suit le joli chemin en terre au bord de la rivière Le Bramont, jusqu'au hameau Les Fonts.

Ce chemin, balisé en jaune circuit VTT (circuit n°4 FFC), devra être aménagé sur 1,7 km, car plusieurs passages près de la rivière sont humides et boueux.

L'itinéraire remonte sur la N106 et la traverse.

2- De Les Fonts (point A) à l'aire sur la RN88 (point D) (6 km): la route forestière de la vallée du Lot, déjà presque cyclable, à améliorer par endroit

L'itinéraire suit la route forestière, balisée en jaune circuit VTT-FFC, qui monte d'abord fortement sur 500m (voir photo n°48-29), puis plus régulièrement (voir photo n°48-30).

Elle arrive au dessus de Balsièges, au carrefour B avec la route forestière du ravin du Gerbal, qui monte sur le causse (1,4 km).

A ce carrefour B, l'itinéraire continue en face, sur la route forestière qui descend sur 400m jusqu'au haut de la combe, au carrefour C avec le chemin d'accès direct depuis Balsièges (point C sur la carte).

La route forestière continue à flanc de colline, en surplomb de la voie ferrée et du Lot, presque sans dénivelés, en suivant à peu près une courbe de niveau d'altitude 750m.

La route offre des vues magnifiques sur la vallée, sur le "Lion de Balsièges", sur le causse de Changefève, et, vers la fin, sur le causse de Crouzet et les causses situés au nord de Mende.

La route passe sur le tunnel de la voie ferrée, et, arrivée au dessus du centre technique municipal, descend jusqu'à la RN88, à l'aire de pique-nique de la Boissonnade (voir photo n°48-31).

Le revêtement de cette route forestière est presque partout excellent, car c'est une route de causse, sur un sol naturellement empierré, avec un gravier fin bien tassé. Toutes les parties plates ou à faible pente sont actuellement parfaitement cyclables, en été.

A court terme, les travaux d'amélioration du revêtement sont seulement nécessaires dans les parties en pente ravinées et avec des cailloux trop grossiers, c'est à dire sur **environ 2 km**:

- montée depuis la N106 (0,6 km) (voir photo n°48-29)
- 200m après le point C (0,3 km)
- au tunnel, deux passages mauvais (0,1 km + 0,4 km)
- avant le carrefour de pistes, deux passages (0,2 km + 0,2 km).

A terme toute la route forestière pourrait être aménagée avec un revêtement d'excellente qualité, en sable fin bien tassé, avec couche de roulement dure et imperméable (en stabilisé ou grave émulsion à froid) pour les parties en pente les plus sujettes au ravinement.

3- De l'aire RN88 (point D) au cimetière de Mende (point E) (1,7 km): piste cyclable à créer

NB: 500m avant la RN88 il existe une route forestière qui part vers la droite en direction de Mende. Mais elle devient très vite escarpée, puis un mauvais chemin (balisé en jaune circuit VTT FFC n°7), qui rejoint le chemin piétonnier montant à l'Ermitage de St Privat. Cette solution présente trop de dénivelés, et son aménagement serait coûteux. Il est préférable d'aménager une piste cyclable dans la plaine.

Il faudra créer une piste cyclable en site propre, suffisamment éloignée de la RN88 (50m à 100m), c'est à dire au pied de la montagne, après acquisitions foncières des terrains nécessaires.

Cette piste cyclable de 1,7 km environ, passera derrière les bâtiments qui bordent la RN88, et derrière le cimetière, jusqu'à l'extrémité du chemin de Séjалан.

Cela permettra d'éviter le longer la RN88 lors de l'entrée dans la ville (avenue des Gorges du Tarn, et l'avenue Foch (voir photo n°48-26).

NB: une autre solution serait d'aménager une traversée de la RN88 au niveau de l'aire (point D), par un passage souterrain, nécessaire vu le trafic et la vitesse élevés. Puis de créer une liaison avec le camping Tivoli, d'où une petite route (chemin de Tivoli et chemin de Ramilles) conduit à l'entrée de Mende.

4- Mende- Du cimetière (point E) au pont Notre-Dame sur le Lot (2 km)

Deux itinéraires sont possibles.

a- Itinéraire par le centre-ville

L'itinéraire suit le chemin de Séjалан, puis à gauche la rue des Ecoles et arrive au Foirail.

Il traverse le centre-ville: rue du Soubeyran, place de la République, rue de l'Ange, rue de l'Epine, rue du Collège, rue du Chou Vert, rue Chanteronne, rue du Pont Notre-Dame.

b- Itinéraire par le bord du Lot

L'itinéraire suit le chemin de Séjалан, puis aussitôt à gauche le chemin des Casernes.

Au rond-point il suit le quai Petite Roubeyrolle, au bord du Lot. Au pont (rue du Faubourg Montbel) il traverse le Lot, et prend aussitôt à droite la Promenade du Vieux Pont.

2- Un itinéraire "futur" de complément (variante): boucle de la forêt de Mende par la route forestière du ravin du Gerbal (10,7 km)

Afin de traverser la forêt de Mende, magnifique forêt domaniale en "pin noir", gérée par l'ONF, et d'atteindre le site du Mont Mimat qui surplombe Mende, une boucle pourra être aménagée, en utilisant une belle route forestière, puis la D25.

Cette boucle présente aussi l'intérêt de monter sur le causse de façon assez facile, ce qui permet de suivre ensuite un itinéraire de crête sur route forestière, en direction de Le Bleymard. Cette "boucle VTT" est présentée au tronçon 48-8.

L'itinéraire se décompose en deux éléments.

1- La route forestière du ravin du Gerbal du point C au point F (parking de la forêt de Mende) (5,7 km)

Cette route commence au dessus de Balsièges, au carrefour de pistes avec la route forestière de la vallée du Lot, point C, altitude 760m.

C'est une très jolie route forestière, qui suit une vallée et monte progressivement à 1031m d'altitude. Le parcours est sauvage, en pleine forêt, avec aucune habitation.

- Du point C au "réservoir DFCI des Travers" (1,1 km), la montée est raide: dénivelé 140m sur 1,1 km, pente 12,7%. Le revêtement est dégradé.

- Entre le réservoir et le carrefour des quatre chemins (alt 1031m), la montée est plus douce: dénivelé 140m sur 2,8 km, pente 5%. Le revêtement est assez correct (voir photo n°48-32).

- Entre ce carrefour et le parking de la forêt de Mende (point F), la route est plate, et le revêtement excellent (1,8 km) (voir photo n°48-33).

On se situe sur le circuit balisé VTT n°1 "Les villages morts".

Au point F on trouve: un parking auto, un point d'information de l'ONF, des jeux, une aire de pique-nique, un parcours de santé, le départ de plusieurs sentiers pédestres et VTT balisés.

Une petite route goudronnée conduit à la Croix du Mont Mimat, d'où la vue est belle sur Mende, que l'on surplombe de 300m.

Il faudra améliorer le revêtement de cette route forestière, principalement dans les parties en forte pente ou humides, ravinées ou boueuses.

2- Petite route et D25 du point F -parking de la forêt de Mende- à Mende (pont Notre-Dame) (5 km)

L'itinéraire continue par une petite route jusqu'au carrefour avec la D25 (0,5 km).

Il suit ensuite en face la D25 jusqu'au carrefour avec la D225 (route de l'aérodrome) (1 km).

NB: depuis ce carrefour -lieu-dit la Croix Neuve- il est possible de suivre une route forestière de crête en direction de l'est, jusqu'au col de La Loubière, au dessus de Bagnols, et même jusqu'à le Bleymard. C'est une boucle VTT possible, voir tronçon n°48-9.

L'itinéraire suit la D25 qui descend jusqu'à Mende, avec de jolies vues, et une forte pente (dénivelé 300m, pente 12%), jusqu'au Foirail (2,5 km). Puis il traverse la ville (1 km).

- Tronçon 48-5- De Mende (pont Notre-Dame) à Badaroux (église)

(6,2 km):

un itinéraire "immédiat" sur la N88 dangereuse, et un itinéraire "futur" au bord du Lot, prioritaire pour éviter la N88

(voir cartes n°54bis et 55)

(voir photos n°48-34 à 43)

Entre Mende et Badaroux l'itinéraire va devoir emprunter la N88, seule route existant en continu dans la vallée, mais route très circulée et inadaptée pour une Véloroute grand public touristique.

L'aménagement d'un itinéraire "futur" sécurisé, avec ré-ouverture d'un sentier continu, est donc une priorité sur ce tronçon proche de la grande ville de Mende: il est nécessaire pour la Véloroute, et aussi pour les habitants de Mende car ce tronçon permettra d'atteindre facilement Badaroux à vélo, et, à partir de là, toute la haute vallée du Lot, qui est peu circulée.

Nous présentons ces deux solutions.

1- Un itinéraire immédiat" qui doit emprunter la RN88 dangereuse et inadaptée à une Véloroute

(voir photos n°48-34 à 38)

Après la traversée de Mende, l'itinéraire doit suivre la RN88.

1- Traversée de Mende (1,8 km)

- Depuis le pont Notre-Dame, l'itinéraire suit la rue Beauregard, puis l'avenue G. Clémenceau, très circulée, jusqu'au rond-point.

A terme, le chemin de Bressal, au bord du Lot, pourra être aménagé en promenade mixte piétons/vélos, pour que les cyclistes puissent rouler au bord du Lot jusqu'à ce rond-point (voir photo n°48-34).

- L'itinéraire suit ensuite l'avenue Paulin Daude (D42) jusqu'au pont sur le Lot, feu (0,5 km). Cette avenue, qui passe devant le Lycée Chaptal, devra être sécurisée par des bandes cyclables (il y a l'espace nécessaire).

- Au feu, l'itinéraire doit suivre la RN88 sur 100m, et tourner à gauche pour prendre la petite route du stade de Mirandol (voir photo n°48-35).

Ces 100m de N88, où il y a un dangereux rétrécissement, devront être sécurisés:

- soit par création d'un passage direct au bord du Lot, derrière les maisons, ce qui serait idéal car éviterait la N88;

- soit par création d'une piste cyclable à double sens le long de l'avenue de Mirandol, côté Lot, entre le pont et la rue du stade. L'espace est disponible: deux voies de 3,60m, terre-plein central, trottoirs de 2m et 2,50m. Largeur totale 13m.

- L'itinéraire suit la route du stade de Mirandol, qui passe sous la voie ferrée, puis la longe pendant 800m, jusqu'au carrefour avec la N88, au pont de Rivemale (pont St Laurent).

2- De Mende à Badaroux par la RN 88 (4,4 km)

L'itinéraire "immédiat" doit suivre la RN88 entre le pont de Rivemale et Badaroux, sur 4,4 km.

Cette RN88 est bordée par de belles sur-largeurs cyclables de très bonne qualité: continues, largeur 1,20m, même niveau que les voies (pas de "marche"), bon revêtement identique à celui des voies, présence fréquente d'un bas-côté de 1m s'ajoutant à la sur-largeur (voir photo n°48-16).

Cet aménagement est bien adapté aux cyclistes sportifs, ou aguerris, mais inadapté pour des cyclistes grand public, des familles, des cyclo-randonneurs touristes.

En effet cette route a un profil qui favorise la vitesse des véhicules motorisés: grandes lignes droites et grandes courbes, revêtement de qualité parfaite, voies de circulation très larges (3,20m), ligne médiane discontinue dans les grandes courbes.

Elle est très circulée (plus de 4000 véhicules par jour), avec de nombreux poids-lourds, en particulier d'impressionnants transporteurs de grumes de bois, roulant à 100km/h et perdant des débris de bois de plus de 30cm de long ...

Le trafic est en hausse constante, et il existe un projet de transformation de cette RN88 en une route à deux fois deux voies, qui rendra encore plus dangereuse la circulation des cyclistes (voir photo n°48-37, inscription d'un opposant à ce projet).

La Véloroute devra éviter ce tronçon de 5 km, en aménageant le plus vite possible un itinéraire sur l'autre rive.

3- Traversée de Badaroux (1 km): à sécuriser

Dans les deux entrées-sorties de Badaroux, sur 1 km au total, la circulation des cyclistes est très dangereuse car la chaussée est rétrécie à deux voies de 2,80m de large, bordées de trottoirs (voir photo n°48-38).

Comme les autos et poids-lourds vont très vite (ligne médiane discontinue, non respect du 50km/h), les cyclistes sont en danger.

La sécurisation est nécessaire: soit en ralentissant beaucoup les véhicules, soit en faisant passer les cyclistes sur les trottoirs.

2- Un bel itinéraire "futur" en ré-ouvrant d'anciens chemins: aménagement prioritaire pour la Véloroute car il ouvre l'accès à la haute vallée

(voir photos n°48-39 à 43)

Nous avons expliqué pourquoi un itinéraire sécurisé est nécessaire entre Mende et Badaroux, aujourd'hui, et encore plus demain si la RN88 est transformée en deux fois deux voies.

Il est possible d'aménager un chemin continu au bord du Lot, mais avec des travaux importants d'aménagement, et des acquisitions foncières car certains chemins ont été vendus à des particuliers.

Les 5 tronçons, décrits sur la carte 55: A, B, C, D, E, sont les suivants:

A- Du pont de Rivemale au pont de Gardès (1,5 km): "chemin de Gardès" à re-créer rive gauche
Ce chemin existe côté Mende sur 500m, au pied des Fontanilles, entre le pont de Rivemale et une maison qui a privatisé le chemin en le rachetant à la commune de Mende (voir photo n°48-39).

Il existe aussi du côté de la ZI de Gardès, dans la ZI au bord du Lot, jusqu'à l'entreprise Bonhomme (tubes plastiques), qui a privatisé le chemin (voir photo n°48-40).

Un chemin au bord du Lot devra être aménagé entre ces deux points, avec acquisitions foncières.

B- Du pont de Gardès au pont de Sirvens (1,2 km): chemin existant à ré-ouvrir

Du pont de Gardès, l'itinéraire traverse la voie ferrée, et prend en face le chemin empierré qui monte en tournant à gauche. Puis le chemin a été privatisé par un champ (prairie) (voir photo n°48-41).

Il faudra ré-ouvrir ce chemin qui descend au bord de la voie ferrée, puis remonte le long du ruisseau de la Valette. Une passerelle sur ce ruisseau devra être construite (voir photo n°48-42).

Cela permettra de rejoindre le chemin existant, qui passe sous la voie ferrée, puis à travers un champ de Luzerne (acquisition nécessaire ?), et rejoint le petit pont de Sirvens.

C- Du pont de Sirvens au pont SNCF de le Serre (1,5 km): chemin à re-créer plus passerelle

Depuis le pont de Sirvens, il faudra re-créer un chemin au bord du Lot, jusqu'au pont de la voie ferrée, sur 1,5 km. Au début, au niveau du centre équestre, cela sera facile. Ensuite la vallée se rétrécit, et cela sera plus difficile.

Au pont de la voie ferrée, il faut créer une passerelle piétons/vélos sur le Lot pour traverser. Ou bien une passerelle en encorbellement, accrochée au pont SNCF, mais qui oblige à aménager aussi deux rampes d'accès.

D- Du pont SNCF à la gare de Badaroux (1,3 km): chemin rural existant, à améliorer

Un chemin rural existe au bord du Lot, dans la plaine. Il devra être amélioré dans la partie basse et boueuse, sur environ 800m (voir photo n°48-43). Ensuite il est bien empierré.

E- De la gare de Badaroux à l'église (0,5 km)

Accès au village par le "chemin de la gare" (goudronné).

- Tronçon 48-6- De Badaroux (église) à Bagnols-les-Bains (pont)

(14,2 km):

un itinéraire "immédiat" évitant -presque- la N88 et sur la D901 à sécuriser, et un bel itinéraire "futur" possible, sécurisé en quasi-totalité

(voir cartes n°56 et 57)

(voir photos n°48-44 à 47)

Après Badaroux la N88 est encore plus dangereuse (absence de sur-largeurs), et l'itinéraire "immédiat" cherchera à l'éviter au maximum, puis suivra la D901, qui devra être sécurisée.

En ré-ouvrant des chemins existants, il est possible d'aménager un itinéraire "futur" continu très tranquille sur 12km, soit la quasi-totalité du parcours.

Nous présentons ces deux solutions.

1- Un itinéraire immédiat" évitant la RN88 et le col de la Tourette, puis en majorité sur la D901, à sécuriser

(voir photos n°48-44 à 46)

L'itinéraire cherche à éviter la RN88, puis suit la D901, route moins circulée mais qui devra être sécurisée.

Il se décompose en quatre éléments.

1- De Badaroux (église) à Nojaret (carr. D901) (4 km)

- L'itinéraire suit la RN88 à la sortie de Badaroux sur 200m, qui devront être sécurisés.

- Puis il prend à droite la petite route du camping (400m) et, juste après la voie ferrée, le chemin rural bien empierré qui longe la voie ferrée puis la RN88 jusqu'à La Baraque (0,7 km).

- Là, l'itinéraire doit suivre la RN88, très dangereuse car en ligne droite et en descente (vitesse des véhicules), et dépourvue de sur-largeurs ou de bas-côtés (voir photo n°48-37).

La RN88 entre La Baraque et le carrefour du chemin (400m) devra être sécurisée:

- à court terme par rétrécissement des files de circulation à 2,80m et création de sur-largeurs cyclables, protégées par des balises;

- à moyen terme (itinéraire "futur") par la création d'un chemin au bord du Lot, évitant la RN88 (0,5 km).

- Depuis le carrefour de la RN88, l'itinéraire suit un joli chemin rural, puis une piste forestière, qui descendent au Lot, le franchissent sur une passerelle en béton, et remontent au dessus de Nojaret, à une croix de pierre.

De là un petit chemin goudronné descend jusqu'au carrefour de la D901 (1,8 km).

Le revêtement du sentier devra être amélioré dans les parties humides (300m), et en forte pente (300m) (voir photo n°48-44).

Ces travaux, permettant le passage des cyclistes par tout temps, sont prioritaires, car ils permettent d'éviter 2 km de RN88 très dangereuse et en montée.

2- De Nojaret à Chadenet (carrefour Mont-La-Tour) (6,1 km): D901 à sécuriser:

L'itinéraire doit suivre la D901 sur 6 km. C'est une route assez circulée, avec 1296 véhicules par jour en moyenne annuelle, mais avec un trafic important à certaines heures de la journée. Ce trafic est en hausse (cf + 9% en 1999/1998).

La route est sinueuse, et a une chaussée d'environ 6 mètres de large (7m au début, sur une courte distance) (voir photo n°48-45).

La D901 devra être sécurisée, par marquage de files de circulation étroites (2,30m à 2,50m chacune), de façon à créer des sur-largeurs étroites, de largeur 0,20m à 0,40m, entre la bande de rive et le bas-côté.

(NB: même type d'aménagement que pour la D41 dans la vallée du Célé, Département du Lot).

3- De Chadenet (carrefour Mont-La-Tour) à Le Crouzet (2,1 km): petites routes tranquilles

Au carrefour de la route de Mont-La-Tour, l'itinéraire prend à gauche le chemin rural empierré qui descend dans la plaine jusqu'à la D27 (0,9 km) (voir photo n°48-46).

Après, il suit la D27 sur 200m, et la jolie petite route qui longe le Lot, passe devant la mairie, et arrive au pont de Le Crouzet. Le revêtement goudronné de cette route est très dégradé: il devra être refait, sur 1 km.

4- De Le Crouzet à Bagnols-les-Bains (pont) (2 km): D901 à sécuriser

La D901 devra être sécurisée, comme précédemment, jusqu'à l'entrée de Bagnols (camping), sur 1,8 km environ.

Accès à la gare de Bagnols-Chadenet

Cette gare, sur la ligne SNCF Mende-La Bastide-St-Laurent, est la plus proche des Sources du Lot, distantes de 20km.

Les cyclistes seront nombreux à arriver à cette gare, ou à en repartir.

L'accès depuis Chadenet est facile, en suivant la D27 sur 2,3 km. Il devra être balisé.

2- Un itinéraire "futur" continu rive droite entre Ste-Hélène et Bagnols-les-Bains (8km)

(voir photo n°48-47)

Pour améliorer le parcours de Badaroux à Bagnols, des investissements sont souhaitables, sur quatre tronçons:

1- Chemin bord du Lot parallèle à la N88, depuis La Baraque (0,4 km)

La création de ce chemin permettra de rejoindre le chemin rural menant à Nojaret, en évitant les 400m de RN88.

2- Nojaret, route forestière de 1,5 km

Cette route forestière, parallèle à la D901, va du petit village de Nojaret au premier grand virage. Le revêtement devra être amélioré, principalement dans les parties en pente.

3- De Ste-Hélène à Chadenet, itinéraire rive droite sur chemin et route tranquille (3,8 km)

Cet itinéraire, permettant d'éviter la D901, présentera une montée, courte mais raide (dénivelé 100m), et offrira de beaux panoramas. Il se décompose ainsi:

- Ste-Hélène: petite route descendant au bord du Lot, jusqu'au petit pont (0,5 km).

- Route forestière du pont à la D74 (2 km)

Cette route monte, fortement (dénivelé 100m) jusqu'à la voie ferrée, puis longe cette voie, à l'altitude 930m environ. Le revêtement devra être amélioré, surtout dans la partie en pente, et la continuité assurée (travaux importants de ré-ouverture de chemin ?).

- D74 et D27 (1,3 km)

L'itinéraire rejoint la D74 (route de Les Salces), qui descend, puis suit la D27.

4- De Le Crouzet à Bagnols, itinéraire rive droite (2,3 km)

Cet itinéraire est facile à aménager, en améliorant la qualité d'un chemin rural existant sur 0,9km, avec élargissement sur 300m.

Il emprunte les rues de Le Crouzet, puis un chemin qui descend au bord du Lot, et longe la rivière jusqu'à la station d'épuration de Bagnols, puis une rue de Bagnols jusqu'au camping (voir photo n°48-47).

Conclusion:

Ces aménagements sur quatre tronçons créeront un itinéraire continu rive droite, entre Ste-Hélène et Bagnols, de 8 km environ.

Cet itinéraire "futur" entre Badaroux et Bagnols sera sécurisé sur la quasi-totalité du parcours, et évitera la D901, dont le trafic peut augmenter fortement dans les années à venir.

Les cyclistes ne devront plus emprunter la D901 que sur 2,5 km (entre la fin de la route forestière de Nojaret et Ste-Hélène).

- Tronçon 48-7- De Bagnols-les-Bains (pont) aux Sources du Lot
(16,3 km):

un bel itinéraire par la D901 puis un chemin forestier

(voir cartes n°57 et 58)

(voir photos n°48-48 à 50)

Le dernier tronçon de la Véloroute ne pose pas de problèmes d'aménagement, car la circulation sur cette partie de la D901 est beaucoup plus faible.

Le village de Le Bleymard, le dernier traversé avant l'accès aux Sources, offre des services d'hébergement et de restauration. Il constituera un arrêt pratique pour les randonneurs voulant aller jusqu'au Sources du Lot, ou monter au Chalet du Mont Lozère (voir boucle VTT, tronçon 48-9).

1- De Bagnols à Le Bleymard (carrefour La Remise) (10 km): la D901, à sécuriser

L'itinéraire suit la D901, qui est moins circulée au dessus de Bagnols: 1000 véhicules par jour, en moyenne annuelle, et un faible % de poids-lourds (NB: le mardi 10 Octobre 2000, nous n'avons rencontré que des camions de livraison).

La D901 est sinueuse et monte en pente régulière et facile. Elle possède une chaussée de 6m de large, sans sur-largeurs ou bas-côtés cyclables (voir photo n°48-48).

La D901 devra être sécurisée, par marquage de files de circulation étroites (2,30m à 2,50m chacune), de façon à créer des sur-largeurs étroites, de largeur 0,20m à 0,40m, entre la bande de rive et le bas-côté (NB: même type d'aménagement que pour la D41 dans la vallée du Célé, Département du Lot).

A St-Julien-du-Tournel, la D901 passe dans un tunnel de 130m de long, étroit mais éclairé, ce qui améliore la sécurité.

Ce tunnel de St-Julien-du-Tournel devra être sécurisé, par une signalisation et une amélioration du balisage.

2- De Le Bleymard (carrefour La Remise) aux Sources du Lot (6,3 km): un beau chemin de montagne

- L'itinéraire suit d'abord la D901 (direction Villefort), pendant 1,4 km, en longeant le torrent du Lot, jusqu'au "Pont du Lot", qui est le premier pont sur la rivière Lot.

NB: Au dessus de Le Bleymard le trafic sur la D901 est de 711 véhicules par jour. Aucun aménagement n'est nécessaire vu cette faible circulation.

- Aussitôt après le "Pont du Lot", l'itinéraire suit à gauche la petite route, direction Malecombe, route balisée en jaune et en vert (circuits pédestres). La route monte jusqu'à un carrefour avec un chemin, et une croix, au lieu-dit Le Peyrou, altitude 1152m, où l'on a un beau panorama sur les montagnes (1,4 km) (voir photo n°48-49).

- L'itinéraire continue sur la route forestière qui monte doucement sur la crête (aucun panneau, balisages pédestres, la route conduit à la maison Montredon). C'est un chemin empierré, bien entretenu, et bien roulant à vélo par temps sec.

Après 2 km de chemin, à un carrefour de pistes, en pleine forêt, l'itinéraire prend à gauche le sentier, toujours balisé en jaune et en vert. Celui-ci descend dans un vallon, et, après 1,5 km, atteint les Sources du Lot, altitude 1272m (voir photo n°48-50).

On se trouve à 37km de Mende, et environ 500 km -de Véloroute- du confluent avec la Garonne (Aiguillon).

Un cycliste randonneur aura mis en moyenne 12 jours à 15 jours pour parcourir, avec les accès aux villes et hébergements, souvent 600 à 700 km.

S'il est parti d'Aiguillon, ou de Buzet, il découvrira à 1272m un vallon paisible de montagne, avec des filets d'eau qui sourdent dans l'herbe marécageuse, et qui déjà, à 4km de là, forment un petit torrent, le Lot.

- Tronçon 48-8- Liaisons vers l'itinéraire national Clermont-Alès
(21,5 et 26 km):
une jonction indispensable avec la Véloroute Clermont-Ferrand
- Alès - Montpellier
(voir carte de synthèse et cartes n°58 et 59)

La future Véloroute "Vallée du Lot" doit s'inscrire dans le cadre du schéma national des Véloroutes: itinéraires cyclables d'intérêt national, adopté par le CIADT de Décembre 1998.

Ce schéma prévoit une liaison entre l'Auvergne (Clermont-Ferrand) et le littoral (vers Montpellier).

La Région Auvergne envisage un tracé pour cette Véloroute Clermont-Montpellier, qui passe à l'Est du Département de la Lozère, et suit à peu près la vallée de l'Allier. L'itinéraire retenu est le suivant: Clermont-Ferrand; Brioude; proximité de Le Puy; Pradelles (limite sud du Département de la Haute-Loire); Langogne (limite nord-est du Département de la Lozère (voir carte de synthèse).

La Véloroute "Vallée du Lot" devra donc aménager une liaison cyclable avec cet axe Clermont-Ferrand-Alès, tel qui va être aménagé par la Région Auvergne.

Nous proposons deux liaisons depuis les Sources du Lot (voir cartes). Nous décrivons ces deux liaisons (sans avoir fait de repérages sur le terrain, ces propositions devront donc être précisées).

1- Liaison Sources du Lot - itinéraire national par la-Bastide-St-Laurent (21,5 km env)

A partir du carrefour Le Peyrou (route de Malecombe):

- route forestière des Sources du Lot, par Montredon (ferme), puis route forestière des crêtes, qui monte à l'altitude 1413m, au carrefour avec la D120 (3 km).

- D120 qui descend fortement, dénivelé 300m, pente 5%, jusqu'au carrefour avec la D6, avant Mirandol (6 km).

- D6 de Mirandol à la-Bastide-St-Laurent. Petite route à faible pente (12,5 km).

NB: pour réduire la pente de la descente vers la D6, un itinéraire est possible en allant vers le nord sur la route de crêtes (D120) à 1400m d'altitude, jusqu'à la D20, puis de suivre cette D20 jusqu'à Belvezet (gare).

Cette liaison apparait comme la plus intéressante, car la ville de la-Bastide-St-Laurent est desservie par la ligne SNCF Mende-la-Bastide-St-Laurent (ligne TER acceptant les vélos).

La Bastide-St-Laurent pourra être un point de départ pour une randonnée, montant d'abord aux Sources du Lot, puis suivant le Lot jusqu'à Aiguillon.

La Bastide-St-Laurent pourra être aussi un point d'arrivée pour une randonnée: des randonneurs ayant roulé d'Aiguillon aux Sources du Lot, pourront descendre jusqu'à la-Bastide-St-Laurent et y reprendre le train pour Mende, puis Béziers, Toulouse et Aiguillon.

2- Liaison Sources du Lot - itinéraire national par Villefort (26 km environ)

A partir du carrefour Le Peyrou:

- route forestière jusqu'à Malecombe et petite route jusqu'au carrefour avec la D901 (2 km).

- D901 qui descend jusqu'à Villefort, en passant par Altier. Route peu circulée (24 km).

Cette liaison sera utile pour les cyclistes voulant rejoindre Alès et la mer, route en descente continue entre l'altitude 1200m et l'altitude 575m.

**- Tronçon 48-9- Boucles "cyclo" et VTT de Balsièges à Le Bleynard (22,5 et 63 km):
deux variantes de la Véloroute, pour augmenter son attractivité**

(voir carte 59)

Dans le Département de la Lozère, deux boucles, variantes de la Véloroute, peuvent être aménagées, permettant de rejoindre directement la haute vallée, en évitant la RN88 mais en s'éloignant de la vallée du Lot.

Ces deux itinéraires sont intéressants en eux-mêmes, car ils proposent des circuits sécurisés et adaptés à certaines catégories de cyclistes.

Cela favorisera une fréquentation accrue de la Véloroute, donc un impact augmenté sur le développement touristique induit par cet aménagement.

1- Boucle "cyclo" Balsièges-Bagnols-les-Bains par le col de la Loubière (23,5 km)

(voir cartes n°54 et 59) (voir photos n°48-51 et 52)

Cet itinéraire suivra la vallée du Bramont et de la Nize jusqu'à Lanuéjols, et montera au très beau col de la Loubière (altitude 1181m), puis redescendra sur Bagnols. Il sera donc adapté aux cyclistes sportifs sur route.

Il se décompose en deux éléments.

1- De Balsièges à Rouffiac (4,5 km): la N106, à sécuriser

De Balsièges à Rouffiac l'itinéraire suit la N106 sur 4,5 km, jusqu'au carrefour avec la D41. Cette route est dangereuse car:

- elle est très circulée: 2483 véhicules par jour, avec de nombreux poids-lourds;
- elle ne comporte aucune sur-largeur ou bas-côté cyclables;
- elle a une chaussée de 5,60m à 6m de large (5,60m à Les Fonts);
- elle a une "marche" de 10cm entre le goudron et le bas-côté en herbe.

La N106 devra être sécurisée (voir photo n°48-51):

- à court terme par marquage de files de circulation étroites (2,50m) et petites sur-largeurs;
- à moyen terme par élargissement de la chaussée à 7,50m et création de belles sur-largeurs cyclables de 1 m de large, comme sur la RN88 entre Balsièges et Mende.

Un itinéraire "futur" pourra être aménagé sur la rive gauche du Bramont:

- sentier existant de Balsièges à Les Fonts (2,1 km), prévu pour l'itinéraire principal de la Véloroute;
- sentier existant de Les Fonts à Rouffiac (2,8km): c'est une route forestière en mauvais état, qui nécessitera des travaux importants d'amélioration, qui redescend au complexe sportif et au camping de Rouffiac.

Cet itinéraire "futur" n'intéressera pas les cyclistes sportifs roulant sur la boucle. Mais il sera utile pour les autres, les cyclistes prudents ou en famille (avec enfants), qui voudront rouler sur la boucle "cyclo", assez facile sur le reste de son parcours.

2- De Rouffiac à Bagnols par le col de la Loubière (18 km): joli parcours par la D41

Cette deuxième partie ne demande pas d'aménagement particulier, excepté une signalisation (balisage et sécurisation des carrefours).

L'itinéraire emprunte la D41, petite route peu circulée:

- 685 véhicules par jour jusqu'à Langlade,
- 570 véhicules par jour de Langlade à Lanuéjols, avec jusque là une chaussée de 5,50m à 6m de large;
- 124 véhicules par jour après Lanuéjols, où la D41 devient très étroite, au col de la Loubière, jusqu'à Bagnols: chaussée de 3,60m à 4,90m de large, qui interdit le passage des poids-lourds, des bus, des caravanes... Certains passages du col ont même une largeur inférieure à 3 mètres (voir photo n°48-52).

La montée est facile jusqu'à Vitrolles, puis plus raide sur 3km jusqu'au col: dénivelé de 200m, pente 6 à 7%. La descente de 4 km offre un dénivelé de 280m, et une pente de 7%.

2- Boucle VTT Balsièges-Le Bleymard par les routes forestières de crête (63 km)

(voir carte n°59 de synthèse + cartes n°54, 55, 56, 57, 58)

Un itinéraire réservé aux cyclistes un peu sportifs, se déplaçant en VTT, pourrait être jalonné comme une "variante VTT" de la Véloroute, reliant Balsièges, ou Mende, au col de la Loubière en 30 km environ, et ce col à Le Bleymard en 15 km environ, avec une possibilité de boucle escarpée par le Mont Lozère, de 20 km environ.

Cet itinéraire est en quasi-totalité sur des routes forestières de crête, donc en site propre. Il est très sauvage, et ne traverse aucun village ou lieu permettant le ravitaillement et l'hébergement. Il présente des dénivelés, surtout pour la boucle du Mont Lozère.

Pour ces deux raisons, il devra être déconseillé aux cyclistes peu entraînés, notamment sur les dépliants d'information.

Il se compose de quatre éléments.

1- Balsièges-Les Fonts-La Croix Neuve (23 km environ)

(voir cartes n°54 et 55)

L'itinéraire suit celui déjà décrit (tronçon 48-4) comme itinéraire "futur" de complément boucle de la forêt de Mende: chemin au bord du Bramont jusqu'à Les Fonts, route forestière jusqu'au dessus de Balsièges, route forestière du ravin du Gerbal, petite route et D25 jusqu'à La Croix Neuve.

NB: on peut atteindre La Croix Neuve depuis Mende par la D25 (3,5 km).

2- La Croix Neuve au col de la Loubière (15 km environ)

(voir cartes n°55, 56 et 57)

L'itinéraire suit une route forestière de crête, qui reste à une altitude variant entre 1050m et 1120m. Il offre des panoramas magnifiques, et semble emprunter une ancienne voie romaine.

Cet itinéraire longe le Causse du Massegain, où il est balisé en itinéraire équestre.

3- Col de la Loubière à Le Bleymard (15 km environ)

(voir carte n°58 et 59)

L'itinéraire suit d'abord la D41 jusqu'à l'Oustal Crémat. Là il suit des chemins forestiers, avec un parcours voisin de celui du GR44/68, jusqu'à Orcières.

D'Orcières à Le Mazel il suit une petite route, puis la D20 jusqu'à Le Bleymard.

NB: cet itinéraire, qui n'a pas été reconnu à vélo, devra être précisé.

4- Boucle du Mont Lozère (20 km environ)

(voir carte n°59)

Depuis la D41, 300m en dessous du col de la Loubière, l'itinéraire prend la route forestière, suivie par le GR, qui monte d'abord au carrefour de chemins (altitude 1325m), puis jusqu'à La Croix de Maître Vidal (alt 1445m).

Puis il suit la route forestière qui monte à 1500m, et continue à 1500m d'altitude, au pied du Mont Lozère, jusqu'au Chalet du Mont Lozère, maison du Parc national des Cévennes (alt 1416m).

De là, un sentier (cf sentier de Stevenson), ou la D20, redescend jusqu'à Le Bleymard.

NB: cet itinéraire, qui n'a pas été reconnu à vélo, devra être précisé.

NB: l'accord du Parc National des Cévennes sera nécessaire.

Conclusion:

Un itinéraire "immédiat" difficile à ouvrir dans le Département de la Lozère (4 tronçons nécessitant des aménagements importants), et un itinéraire "futur" beau, sécurisé, avec beaucoup de routes forestières et des boucles

Les tableaux n°48-1 ci-joints présentent, par tronçon, l'itinéraire "immédiat" proposé, les aménagements de sécurisation jugés nécessaires, et les possibilités d'itinéraire "futur", sécurisé et agréable.

Il apparaît que dans la Lozère, pour éviter les routes de vallée (D988, N9, N88), la Véloroute doit s'éloigner de la vallée et grimper sur les causses. Des aménagements importants sont nécessaires pour sécuriser des tronçons de route, ou les éviter en aménageant des chemins et routes forestières. A ces conditions, il est possible d'ouvrir immédiatement un itinéraire acceptable.

Dans une deuxième phase il est souhaitable d'aménager un bel itinéraire "futur", pour éviter quasi-totalement les routes circulées, au trafic croissant.

1- Un itinéraire "immédiat" -ou de phase 1- possible avec quatre aménagements importants (avant et après La Canourgue, accès à Balsièges et accès à Mende), et seulement deux tronçons à dénivelé important

L'ouverture d'un itinéraire "immédiat" en Lozère n'est relativement facile que sur deux tronçons:

- entre les Salelles et Chanac: un beau chemin existe au bord du Lot;
- en amont de Nojaret: la D901 est relativement peu circulée, et peut être suivie en réalisant un marquage de files au sol, peu coûteux.

Ailleurs il faut éviter les routes départementales et nationales très circulées, et cela impose des montées sur le causse et des aménagements.

L'itinéraire sera, en effet, escarpé dans deux tronçons:

- entre Banassac et les Salelles: côte de la Tieulé (dénivelé 40m) et côte d'Auxillac (dénivelé 150m);
- entre Chanac et Balsièges: côte de Chanac (dénivelé 150m).

Pour éviter les routes circulées, et à condition d'admettre qu'à court terme la Véloroute peut passer sur les sur-largeurs bordant la RN88 entre Mende et Badaroux, l'ouverture d'un itinéraire "immédiat" nécessite les aménagements suivants:

- 1- Jalonnement directionnel, pose de panneaux d'alerte ("attention cyclistes")
- 2- Sécurisation D988 de St-Laurent-d'Olt à La Mothe-Banassac
- 3- Création d'un sentier rive gauche de Montferrand au centre médical Booz (pour éviter la N9)
- 4- Aménagement de la piste forestière du ravin du Choizal (accès à Balsièges, pour éviter la D986)
- 5- Aménagement de Balsièges à Mende par route forestière + piste cyclable à créer (pour éviter la N88)
- 6- Mende sécurisation N88 devant le Lycée sur 200m
- 7- Sécurisation traversée de Badaroux
- 8- Sécurisation N88 après Badaroux, à La Baraque, sur 400m
- 9- Amélioration d'un chemin de la N88 à Nojaret (pour éviter la N88)
- 10- Sécurisation D901 sur deux tronçons entre Nojaret et Le Bleymard, par marquages au sol.

Tableaux 48-1- Itinéraires de la Véloroute "Vallée du Lot" dans le département de la Lozère

Tronçon	Itinéraire "immédiat" (phase 1)	km	Aménagements phase 1 (*) + itinéraire "futur"	km
St Laurent-d'Olt (pont) à La Mothe-Banassac (pont) (2 km en Aveyron) cartes 48 et 49	- D988 jusqu'à Mas de Fraysse (Aveyron) (2 km)* - petite route de Mas de Fraysse au passage à niveau Le Viala (2,6 km) - D988 du passage à niveau Le Viala à La Mothe-Banassac (3,4 km) * 1104 véhic/j - Pont de La Mothe-Banassac*	8	- D988 jusqu'à Mas de Fraysse (Aveyron): marquage de sur-largeurs cyclables (2 km)** - D988 du passage à niveau Le Viala à La Mothe-Banassac: élargissement chaussée + sur-largeurs cyclables (3,4 km)** - Pont La Mothe-Banassac: sécurisation sur 200m** - Itinéraire "futur" rive gauche (10 km): - petite route rive gauche de St-Laurent à lieu-dit La Rivière (3,9 km) - sentier à aménager entre La Rivière et Capchalac (1,6 km) - petite route Capchalac-rond-point autoroute (3,5 km) - passage sous autoroute à créer (éviter 2 rond-points dangereux) (0,5 km) + rue Banassac - 400m à autoriser aux vélos dans les deux sens**	8 ou 10
La Mothe-Banassac (pont) à Chanac (Pont-Vieux) cartes 49, 50 et 51	- Petite route jusqu'au pont de Montferrand (1,6 km) - N9 du pont de Montferrand au carrefour Centre Médical Booz (2,5 km) * 1630 véhic/j - Petite route et C2 jusqu'à Auxillac, petite route par Larbussel (dénivelé 150m sur 2,5 km pente 6%) jusqu'à Les Salèlles (10,3 km) - Les Salèlles à Chanac: joli chemin empierré au bord du Lot, par Le Villard (revêtement dégradé sur 2 km)* (tot 5,8 km)	20,2	- Aménagement cyclable N9 du pont de Montferrand au pont Centre Médical (2,5 km) ** - Iti "futur rive gauche: sentier à aménager du pont de Montferrand au Centre Médical Booz (1,5 km). Prioritaire car permet d'éviter la RN9. - Itinéraire "futur" possible (variante): route forestière à flanc de montagne (alt 650m environ) par la Tieulé, Celets, jusqu'à les Salelles. Gros travaux sur 12 km. - Amélioration revêtement chemin aux endroits dégradés: descente Le Villard, point bas en face Ressouches (2 km)**	20,2

* = section dangereuse ** aménagement nécessaire pour ouverture itinéraire "immédiat" (phase 1)

Tableaux 48-1- Itinéraires de la Véloroute "Vallée du Lot" dans le département de la Lozère

Tronçon	Itinéraire "immédiat" (phase 1)	km	Aménagements phase 1 (***) + itinéraire "futur"	km
Chanac (Pont-Vieux) à Balsièges (pont sur le Bramont) cartes 52 et 53	<p>Itinéraire "immédiat" (phase 1)</p> <ul style="list-style-type: none"> - D132 jusqu'à Chanac et D32 jusqu'au carrefour D31 (1,2 km) - D31 de Chanac à la ferme Choizal, avec montée à dénivelé important (11 km) - D986 de ferme Choizal à Balsièges, avec descente à dénivelé important (4,4 km) * <p>2113 véhic/j + vitesse</p>	16,6	<p>- idem</p> <p>- idem</p> <p>- Itinéraire futur prioritaire: D31 jusqu'à D231, puis piste forestière du "ravin du Choizal", descente du Lion de Balsièges et sentier bord du Bramont (4 km à aménager) **</p> <p>- Itinéraire futur = sentier continu rive gauche (travaux importants) total = 14,7 km:</p> <ul style="list-style-type: none"> - petite route de Chanac à Esclanèdes (2,4 km) - chemin bord Lot à aménager: d'Esclanèdes (pont) à Cultures (pont) (2 km) de Cultures (pont) à Le Villaret (pont) (2 km) de Le Villaret (pont) à Bramonas (pont) (4,1 km) de Bramonas à Balsièges carr D986 (4km) - D986 (0,2 km) 	17,4 (rav Choizal) (ou 14,7 bord Lot)
Balsièges (pont sur le Bramont) à Mende (pont Notre Dame) cartes 53, 54 et 54-bis	<p>Aucun itinéraire n'est possible:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la RN88 = 8300 véhicules/jour, nombreux poids lourds, vitesse - les belles sur-largeurs de la RN88, créées par la DDE, ont plusieurs discontinuités dangereuses (sortie Balsièges, sortie Mende, pont sur Lot, pont sous voie ferrée), et conviennent seulement pour les cyclistes sportifs 	11,8 si iti futur aménagé	<p>Itinéraire futur par la route forestière de la vallée du Lot (à aménager: 9,8 kms) **:</p> <ul style="list-style-type: none"> - chemin de Balsièges à Les Fonts (2,1 km) - route forestière de la vallée du Lot (6 km) - piste cyclable à créer le long de la RN88, au pied de la montagne, jusqu'au cimetière (1,7 km) - traversée de Mende (2 km) <p>Itinéraire futur de complément (variante) = boucle de la forêt de Mende:</p> <ul style="list-style-type: none"> - route forestière du ravin du Gerbal (5,7 km) - petite route et D25 (4 km) + traversée Mende (1 km) 	11,8 + 10,7
Total jusqu'à Mende		56,6°		59,4°

* = section dangereuse ** aménagement nécessaire pour ouverture itinéraire "immédiat" (phase 1)

° avec itinéraire futur Balsièges-Mende par route forestière

°° avec itinéraire futur rive gauche de St-Laurent-d'Olt à La Mothe-Banassac; itinéraire Chanac-Balsièges par D31 + piste forestière du ravin du Choizal; et itinéraire Balsièges-Mende par route forestière de la vallée du Lot

Tableaux 48-1- Itinéraires de la Véloroute "Vallée du Lot" dans le département de la Lozère

Tronçon	Itinéraire "immédiat" (phase 1)	km	Aménagements phase 1 (***) + itinéraire "futur"	km
<p>Mende (pont Notre-Dame) à Badaroux (église) cartes 54-bis et 55</p>	<p>- rue du Pont Notre-Dame, rue du Beauregard, av. G. Clémenceau, av. Paulin Daude*</p> <p>- N88 sur 150m*</p> <p>- petite route stade Mirandol et le long voie ferrée jusqu'au pont de Rivemale (0,8 km)</p> <p>- Du pont de Rivemale à Badaroux: N88 très circulée: 4123 véhicules/jour, nombreux poids lourds (4,4 km)*</p> <p>(NB: le long RN88 il existe 2 sur-largeurs bien faites, largeur = 1,20 mètre, bon aménagement pour cyclistes sportifs, mais inadapté pour un itinéraire touristique et familial)</p> <p>- Traversée Badaroux (1 km)*</p>	<p align="center">6,2</p>	<p>Aménagements phase 1 (***) + itinéraire "futur"</p> <p>- Aménagement cyclable Av. P. Daude (0,5km)**</p> <p>- Iti futur: chemin de Bressal et chemin bord Lot à aménager pour les vélos, avec rampe d'accès à la gare, av de la gare (0,5 km)</p> <p>- Aménagement N88 sur 150m ou création chemin bord Lot**</p> <p>- Sécurisation traversée Badaroux**</p> <p>- Itinéraire futur = sentier continu à aménager (6 km):</p> <p>A - Pont de Rivemale à pont de Gardès: "chemin de Gardès" à re-créer rive gauche (existe jusqu'à maison Borios et dans ZI) (1,5 km)</p> <p>B - pont de Gardès à pont de Sirvens: route (200 m) + chemin rural existant rive gauche à aménager avec passerelle ruisseau La Valette (1,2 km)</p> <p>C - pont de Sirvens au pont SNCF de Serre: chemin à re-créer bord du Lot + passerelle sur le Lot (1,5 km)</p> <p>D - pont SNCF à anc gare: chemin existant rive droite à améliorer (1,3 km)</p> <p>E - chemin de la Gare (0,5 km)</p>	<p align="center">6, 2</p> <p align="center">ou</p> <p align="center">7,8 (iti futur)</p>

* = section dangereuse ** aménagement nécessaire pour ouverture itinéraire "immédiat" (phase 1)

Tableaux 48-1- Itinéraires de la Véloroute "Vallée du Lot" dans le département de la Lozère

Tronçon	Itinéraire "immédiate" (phase I)	km	Aménagements phase I (***) + itinéraire "futur"	km
Badaroux (église) à Bagnols-les-Bains (pont) cartes 56 et 57	<ul style="list-style-type: none"> - N88 + petite route camping (0,6 km) - chemin rural jusqu'à La Baraque (0,7 km) - N88 de La Baraque à carr chemin (0,4 km)* - chemin rural + route forestière de N88 à Nojaret, avec pont sur Lot (1,8 km) - petite route Nojaret (0,5 km) - D901 de Nojaret à carr Mont-La-Tour (Chadenet) (6,1 km)* 1296 véh/j trafic important à certaines heures, en hausse +9% en 99/98 - De carr Mont-La-Tour à Crouzet (pont): chemin rural empierré (0,9 km) + D27 et petite route par Mairie goudron dégradé (1,3 km) - De Crouzet (pont) à Bagnols (pont): D901 (2 km)* 	14,2	<ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser N88 de La Baraque à carr chemin par sur-largeurs + balises protection (0,4 km) ** - Itinéraire futur: aménagement d'un sentier bord du Lot entre La Baraque et sentier existant (0,5 km) - Améliorer revêtement chemin existant de N88 à Nojaret (1,8 km)** - prioritaire car permet d'éviter N88 - Sécurisation D901 par marquage de files étroites et petites sur-largeurs (6,1 km)** - Itinéraire futur rive droite de Ste-Hélène à Chadenet avec route forestière à améliorer sur 2 km - Réfection revêtement route Chadenet 1km 	15,4 + 2,3 accès gare Bagnols - Chaden et
Bagnols-les-Bains (pont) à Sources du Lot cartes n°57 et 58	<ul style="list-style-type: none"> - De Bagnols à Le Bleymard (carr D20 La Remise) (10 km)* D901=1000 véh/j - Le Bleymard à Pont du Lot: D901 (1,4 km) - route de Malecombe jusqu'au carrefour Le Peyrou-croix (1,4 km) - chemin forestier balisé jusqu'au Sources du Lot (alt 1272m) (3,5 km) 	16,3	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation D901 par marquage de files étroites et petites sur-largeurs (2 km)** - Itinéraire futur rive droite de Le Crouzet à Bagnols (2,3 km), avec chemin existant à améliorer sur 0,9 km - Sécurisation D901 par marquage de files étroites et petites sur-largeurs (10 km)** 	16,3
Total Mende-Sources du Lot		36,7		39,5
Total Lozère		93,3°		98,9°

* = section dangereuse ** aménagement nécessaire pour ouverture itinéraire "immédiate" (phase I)

° avec itinéraire futur Balsièges-Mende par route forestière, sans les boucles et les liaisons avec l'itinéraire Clermont-Alès

°° avec itinéraire futur rive gauche de St-Laurent-d'Olt à La Mothe-Banassac; itinéraire Chanac-Balsièges par D31 + piste forestière du ravin du Choizal; et itinéraire Balsièges-Mende par route forestière de la vallée du Lot, iti futur rive gauche de Mende à Badaroux, iti futur rive droite de Ste-Hélène à Bagnols, sans les boucles et les liaisons avec l'itinéraire Clermont-Alès

Tableaux 48-1- Itinéraires de la Véloroute "Vallée du Lot" dans le département de la Lozère

Variantes (boucles "cyclo" et VTT) et liaisons avec l'itinéraire national Clermont-Alès

Tronçon	Itinéraire "immédiat" (phase 1)	km	Aménagements phase 1 (**) + itinéraire "futur"	km
Itinéraire "futur" (variante) Boucle "cyclo" Balsièges à Bagnols-les-Bains cartes 54 et 59	- N106 de Balsièges à Rouffiac (4,5 km)* - D41 de Rouffiac au col de la Loubière (14km) - D41 du col de la Loubière à Bagnols (4 km)	22,5	- Sécurisation N106 par élargissement chaussée + sur-largeurs cyclables (4,5 km)** - Itinéraire futur: - sentier au bord du Bramont de Balsièges à Les Fonts (2,1 km) - sentier rive gauche du Bramont de Les Fonts à Rouffiac (2,8 km)	22,9
Itinéraire "futur" (variante) Boucle VTT Balsièges à Le Bleynard cartes 54, 55, 56, 57, 58 et 59			- Balsièges-Les Fonts par chemin Bramont (2,1 km) - Les Fonts à La Croix Neuve, par la route forestière du ravin du Gerbal + petite route (11 km) - La Croix Neuve au col de la Loubière, par route forestière des crêtes (alt 1050m à 1120m) (15 km env) - Col de la Loubière à Le Bleynard, par D41, Oustal Crémat, routes forestières GR44/68 jusqu'à Orcières, route Le Mazel, D20 (15 km environ) - Boucle par routes forestières La Croix de Maître Vidal et le Chalet du Mont Lozère (20 km environ)	63
Liaisons avec l'itinéraire national Clermont-Alès (depuis Le Peyrou, à 2,8 km de Le Bleynard) carte 59	<u>Liaison n° 1</u> par la Bastide-Puylaurent - route forestière par Montredon, crête, jusqu'au carrefour D120 (3 km) - D120 jusqu'au carrefour D6 Mirandol (6 km) forte descente dénivelé 300m pente 5% - D6 jusqu'à la Bastide-Puylaurent (12,5 km) (NB: train Mende-la Bastide-Puylaurent) <u>Liaison n° 2</u> par Villefort (alt 575m) - de Le Peyrou à Malecombe route forestière (1 km) - De Malecombe à D901 petite route (1 km) - D901 jusqu'à Villefort (24km)	23,5 et 26		23,5 et 26
Total boucles + liaisons		46 env		135,4 env

* = section dangereuse ** aménagement nécessaire pour ouverture itinéraire "immédiat" (phase 1)

NB: Possibilité de train de Mende à Bagnols-Chadenet et à la Bastide-Puylaurent.

Une estimation rapide du coût total de l'ouverture d'un itinéraire "immédiat" dans tout le Département de la Lozère est faite ici, dans le tableau 48-2.

Tableau 48-2-
Coût d'ouverture d'un itinéraire "immédiat" dans le Département de la Lozère
 (117 km avec liaison avec l'itinéraire national Clermont-Alès par la-Bastide-Puylaurent)
 (sans les halte-services)

Aménagement	Coût (MF)
<u>Jalonnement de 117 km</u> (vallée du Lot 93 km, liaison itinéraire national Clermont-Alès par la-Bastide-Puylaurent 24 km)	0,9
<u>Sécurisation D988 de St-Laurent-d'Olt à La Mothe-Banassac:</u> - marquage de files (2 km) - élargissement chaussée et sur-largeurs (3,4 km)	0,86
<u>Création sentier rive gauche de Montferrand au Centre médical Booz</u> (pour éviter la N9) sentier à améliorer et créer (1,5 km)	0,6
<u>Aménagement de la piste forestière du ravin du Choizal</u> (pour accès à Balsièges évitant la D986) (4 km dont 1 km avec couche de roulement)	1,5
<u>Aménagement d'un itinéraire Balsièges-Mende évitant la N88:</u> - amélioration minimum route forestière vallée du Lot (travaux sur 3 km) - création d'une piste cyclable de l'aire N88 au cimetière de Mende (1,7 km)	0,9 1
Mende sécurisation N88 devant le Lycée sur 400m	0,1
Sécurisation traversée de Badaroux (1 km)	0,2
Sécurisation N88 après Badaroux à La Baraque (400m) sur-largeurs + balises	0,05
Amélioration minimum chemin en terre N88 à Nojaret (sur 0,6 km)	0,3
<u>Sécurisation D901 par marquage de files et petites sur-largeurs, sur 18km:</u> de Nojaret à carrefour Mont-La-Tour, de Le Crouzet à Bagnols, et de Bagnols à Le Bleynard	0,1
Total	6,51

Ce coût total de 6 à 7 MF n'est pas trop élevé, car il permet à la fois d'ouvrir très vite (en deux ans?) un itinéraire jalonné de 93 km permettant à la Véloroute de traverser tout le Département, et d'aménager déjà 15 km en Voie Verte forestière de grande qualité, en majeure partie à la sortie de la ville de Mende, ce qui garantit une utilisation importante par les habitants:

- Monferrand-lac de Booz 1,5 km
- Ravin du Choizal à Balsièges 4 km
- Route forestière de la vallée du Lot et piste cyclable, entre Balsièges et Mende 10 km

Le plus reculé et le moins peuplé des cinq Départements n'a-t-il pas tout à gagner du développement du cyclo-tourisme de randonnée?

Ouvrir 117 km d'itinéraires cyclables en Lozère, reliés à toute la vallée du Lot, pour une dépense de 7 MF, cela semble financièrement possible, et cela sera très "rentable".

NB: sur la base d'une dépense moyenne de 300F par jour et par cyclo-randonneur (restauration, hébergement, visites, transport), et d'une randonnée moyenne de 5 jours en Lozère, les 7 MF seront récupérés avec 4700 randonneurs: en 10 ans s'il y a 470 randonneurs par an.

Mais ce chiffre, qui correspond à 8 départs par jour sur 60 jours (Juillet-Août), soit deux familles par jour, pourra facilement être dépassé. L'investissement peut être récupéré, sous la forme de dépenses dans le Département, en seulement 5 ou 6 années. Et le flux de randonneurs, donc d'apport à l'économie locale, continuera au delà des 5 ans, en s'amplifiant...

Cette Véloroute dans la Lozère sera très attractive, dès l'ouverture.

En effet on obtiendra la répartition suivante, par type (voir tableau 48-3).

Tableau 48-3 Véloroute "Vallée du Lot" dans la Lozère
Itinéraire "immédiat" de la Véloroute
 (avec chemin Montferrand-Booz, route forestière du ravin du Choizal, route forestière de la vallée du Lot + piste cyclable de Balsièges à Mende)

Type d'itinéraire	km	%
Voie Verte en site propre (chemin et route forestière)	17,3	18,5%
Petite route très peu circulée et très agréable (ombre, paysages de bord de rivière)	13,3	14,2%
Autre route et RD, sécurisés si nécessaire	58,7	62,9%
Traversée de ville, sécurisée si nécessaire	4	4,4%
Total	93,3	100%

NB: deux portions présentent un dénivelé important (dans le sens de la remontée vers les Source du Lot): Banassac à Les Salelles (dénivelé cumulé de 190m, côtes sur 3 km), Chanac à Balsièges (dénivelé 150m sur 2 km). Plus quelques montées courtes: début de la route forestière de la vallée du Lot à Les Fonts (0,5 km), chemin avant Nojaret (0,3 km).

Il faut noter que dans ce Département de montagne, où la vallée du Lot est encaissée entre des causses situés à 200 à 300m au dessus, l'itinéraire proposé ne possèdera que 5,8 km en pente forte, supérieure à 3%. Cela ne représente que 6% du parcours (moins que dans l'Aveyron).

2- Un itinéraire "futur" -ou de phase 2-de grande qualité, avec 63% du parcours en quasi-site propre sur chemin et route forestière, des dénivelés faibles et des boucles

Dans une deuxième phase, pouvant durer 5 à 6 années, le Département de la Lozère et les Communautés de Communes, pourront investir pour supprimer les passages sur les routes très circulées (D988 et N88), et pour créer des parcours sécurisés et beaux, en bordure du Lot.

Les principaux aménagements à réaliser, qui pourront être effectués par phases successives, peuvent être classés par ordre d'intérêt, en deux ensembles.

1- Aménagements prioritaires, car ils permettent de supprimer le passage sur la D988 et sur la N88, et d'ouvrir les 24 km de la boucle "cyclo":

- Aménagement d'un itinéraire rive gauche de St-Laurent-d'Olt à Banassac (pour éviter la D988)
 - sentier à aménager entre La Rivière et Capchalac (1,6 km)
 - passage sécurisé sous l'autoroute

Coût estimé: 1 MF
- Aménagement d'un itinéraire rive gauche de Mende à Badaroux (pour éviter la N88)
 - ré-ouverture de chemins: de Gardès, du pont Gardès au pont Sirvens, du pont Sirvens au pont SNCF (3,5 km)
 - amélioration chemin du pont SNCF à gare Badaroux (1 km)
 - passerelle sur ruisseau + passerelle sur le Lot

Coût estimé: 4,2 MF
- Création d'un chemin bord Lot entre La Baraque et le chemin vers Nojaret (0,5 km)

Coût estimé: 0,5 MF
- Sécurisation N106 de Balsièges à Rouffiac (pour ouvrir la boucle "cyclo")
 - soit élargissement chaussée N106 + sur-largeurs
 - soit aménagement chemin Les Fonts à Rouffiac (2,8 km)

(coût voisin pour les deux solutions) Coût estimé: 1,2 MF

- Jalonnement de 23 km (boucle "cyclo") Coût estimé: 0,18 MF
- Total 5 aménagements prioritaires:** **Coût estimé: 7 MF**

2- Autres aménagements, utiles pour supprimer des dénivelés, ou améliorer la qualité du parcours:

- Aménagement d'un itinéraire sur route forestière entre La Tieulé et Les Salelles (pour supprimer le dénivelé de la côte d'Auxillac et créer un beau parcours)
Amélioration de routes forestières (12 km) Coût estimé: 4 MF
- Aménagement d'un itinéraire au bord du Lot entre Chanac et Balsièges (pour supprimer le dénivelé de la côte de Chanac et créer un beau parcours)
 - ré-ouverture d'anciens chemins (4 km)
 - amélioration de chemins existant (8,5 km) Coût estimé: 5 MF
 NB: cet itinéraire peut être ouvert par sections, entre deux ponts sur le Lot.
- Aménagement boucle de la forêt de Mende (pour ouvrir un deuxième accès à Mende, une boucle locale, et un premier tronçon de la boucle VTT)
amélioration de la route forestière du ravin du Gerbal (5,7 km) Coût estimé: 1,7 MF
- Mende: aménagement du chemin de Bressal bord du Lot, avec rampe Coût estimé: 0,2 MF
- Nojaret: amélioration piste forestière (1,5 km) Coût estimé: 0,9 MF
- Aménagement itinéraire rive droite de Ste-Hélène à Chadenet
route forestière à améliorer (2 km) Coût estimé: 0,6 MF
- Aménagement itinéraire rive droite de Le Crouzet à Bagnols
chemin à aménager sur 0,9 km Coût estimé: 1 MF
- Jalonnement boucle VTT (63 km) Coût estimé: 0,45 MF
- Amélioration qualité des routes forestières de la boucle VTT
Hypothèse de travaux sur 10 km Coût estimé: 3 MF

Nous avons fait une évaluation du coût total de ces aménagements, à partir des coûts standards, pour chaque type d'aménagement (voir tableau des coûts dans le volume 4).

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux de phase 2 s'établit à environ 24 MF.

Ce coût ne prend pas en compte les haltes-services.

Il faudra créer des haltes-services, qui pourront souvent être localisées au bord du Lot, à des emplacements où il existe déjà des éléments de halte, comme des aires de pique-nique. C'est le cas à:

- Les Salelles (bord du Lot)
- Le Villard (bord du Lot)
- parking de la forêt de Mende (au dessus de Mende)
- N88 aire La Boissonnade 2 km avant Mende
- Mende pont de Rivemale (pont St Laurent).

D'autres haltes devront être créées de toutes pièces, souvent dans les villes traversées: Banassac (bord du Lot), Auxillac (sur la place devant l'auberge), Chanac, Balsièges (au Lion de Balsièges?), Mende-centre, Nojaret, Bagnols-les-Bains.

Une halte des Sources du Lot est possible au carrefour Le Peyrou (halte légère: aire de pique-nique, panneau d'information, point de départ et d'arrivée, liaison avec l'itinéraire national).

Toutes ces haltes-services devront être communes à d'autres usagers: randonneurs pédestres (et équestres), habitants, touristes en voiture ou bus,...

Le coût moyen d'une halte type complète s'établit à 0,5 MF environ (WC, évier, point d'eau, cabine téléphonique, parc stationnement vélo, aire de pique-nique, panneau d'information, parc de stationnement automobile).

Pour 10 haltes, l'investissement sera donc d'**environ 5 MF**.

L'ensemble des aménagements réalisés en phase 2 créera 45 km d'itinéraire sur chemin ou route forestières, en quasi site propre.

Au total l'itinéraire comprendra alors 63 km de parcours en site propre, c'est à dire 63%.

Conclusion

Pour un coût total de 7 MF en phase 1 (ouverture), plus 30 MF en phase 2, le Département de la Lozère aura aménagé 235 km d'itinéraire cyclable d'excellente qualité: sécurisé, jalonné, agréable, avec des haltes:

- itinéraire principal dans la vallée du Lot	99 km
- liaisons avec l'itinéraire cyclable national Clermont-Alès	50 km
- boucle "cyclo"	23 km
- boucle VTT	63 km

Mais avec 14 MF d'investissement (7 MF pour la phase 1, plus 7 MF pour les quatre aménagements phase 2 prioritaires), la Lozère aura aménagé une Véloroute qui sera déjà d'excellente qualité.